

Conseil Municipal, le 27 mars 2025 à 20h00

PRESENTS : M. POTTIER Patrice, M. BRUNEAU Jean-Luc, M. QUID'BEUF Marc, M. JARDIN Philippe, Mme MAUNY Laure, Mme BOUHOURS Véronique, Mme BOUVIER Lydie, M. DUBOIS Michaël, M. HERRY Loïc, M. NEVEU Patrick, PORCHER Nicolas, M. ROUSSEAU Christophe,

ABSENTS : Mme RIVOAL Gwenaëlle a donné pouvoir à M. HERRY Loïc,
M. MICHENEAU Christian,

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

Président de séance : M. POTTIER Patrice
Secrétaire de séance : Mme BOUHOURS Véronique

Prochain conseil municipal : **Jeudi 22 mai**

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2025

Aucune remarque n'étant émise, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2025 à l'unanimité.

Délibération 2025-005 : Approbation du compte de gestion 2024 budget Commune

Le Service de Gestion Comptable (SGC) de Joué-Lès-Tours dont dépend la Commune de Le Boulay, a dressé le compte de gestion 2024.

Le compte de gestion retrace toutes les opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2024.

Au niveau des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice.

La synthèse ci-dessous, affiche les résultats budgétaires de l'exercice 2024.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	371 044,05	660 796,34	1 031 840,39
Titres de recette émis (b)	274 137,02	541 121,51	815 258,53
Réductions de titres (c)		5 856,15	5 856,15
Recettes nettes (d = a - b - c)	274 137,02	535 265,36	809 402,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	371 044,05	660 796,34	1 031 840,39
Mandats émis (f)	349 671,04	541 563,83	891 234,87
Annulations de mandats (g)	6 745,50	11 668,91	18 414,41
Dépenses nettes (h = e - f - g)	342 925,51	539 894,32	872 820,45
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 370,44	3 370,44
(h - d) Déficit	68 789,52		68 789,52

Après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2024 du budget COMMUNE dressé par le SGC de Joué-Lès-Tours,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2024 du budget COMMUNE,

Résultats de vote :

Pour : 13 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Délibération 2025-006 – Approbation du compte de gestion 2024 budget Assainissement

Le Service de Gestion Comptable (SGC) de Joué-Lès-Tours dont dépend la Commune de Le Boulay, a dressé le compte de gestion 2024.

Le compte de gestion retrace toutes les opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au titre de la gestion de l'exercice 2024.

Au niveau des opérations strictement budgétaires, le compte de gestion reprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice.

La synthèse ci-dessous, affiche les résultats budgétaires de l'exercice 2024.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 523,82	104 517,43	126 041,25
Titres de recette émis (b)	19 781,74	82 070,76	101 852,50
Réductions de titres (c)		147,67	147,67
Recettes nettes (d = b - c)	19 781,74	81 923,09	101 704,83
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 523,82	104 517,43	126 041,25
Mandats émis (f)	11 269,99	63 683,83	74 953,84
Annulations de mandats (g)		8,00	8,00
Depenses nettes (h = f - g)	11 269,99	63 675,83	74 945,84
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	8 511,75	18 247,24	26 758,99
(h - d) Déficit			

Après examen des opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le compte de gestion 2024 du budget ASSAINISSEMENT dressé par le SGC de Joué-Lès-Tours,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2024 du budget ASSAINISSEMENT

Résultats de vote :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Délibération 2025-007 – Vote du compte administratif de gestion 2024 budget Commune

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc BRUNEAU, présente le compte administratif 2024 du budget Commune :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	371 044,05
	Réalisé :	342 925,54
	Reste à réaliser :	2 219,76
Recettes	Prévu :	371 044,05
	Réalisé :	274 137,02
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	660 796,34
	Réalisé :	529 894,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	660 796,34
	Réalisé :	535 265,36
	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-68 788,52
Fonctionnement :		5 370,44
Résultat global :		-63 418,08

Le Conseil Municipal, hors la présence de M. Le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2024 du budget COMMUNE arrêté comme ci-dessus, ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion 2024 Commune.

Résultats de vote :

Pour : 12 voix
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 Ne participent pas au vote : 0 exclus
 N'ont pas pris part au vote : 0

Délibération 2025-008 – Vote du compte administratif de gestion 2024 budget Assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Luc BRUNEAU, présente le compte administratif 2024 du budget Commune :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	21 523,82
	Réalisé :	11 269,99
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	21 523,82
	Réalisé :	19 781,74
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	104 517,43
	Réalisé :	63 675,85
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	104 517,43
	Réalisé :	81 923,09
	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		8 511,75
Fonctionnement :		18 247,24
Résultat global :		26 758,99

Le Conseil Municipal, hors la présence de M. Le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le compte administratif 2024 du budget ASSAINISSEMENT arrêté comme ci-dessus, ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion 2024 Assainissement.

Résultats de vote :

Pour : 12 voix
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 Ne participent pas au vote : 0 exclus
 N'ont pas pris part au vote : 0

Délibération 2025-009 – Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif Commune de l'exercice 2024 statuant sur l'Affectation du Résultat du Budget de la commune :

- Résultat de clôture 2023 en fonctionnement :	114 604,34 €
- Résultat de l'exercice 2024 en fonctionnement :	5 370,44 €
- Soit un solde de clôture en fonctionnement de :	119 974,78 €

(001) - excédent de financement de la section d'investissement hors reste à réaliser	13 243,58 €
Solde des restes à réaliser	2 219,76 €
Besoin de financement	-
Donc, affectation au :	
(R001) – Solde d'investissement reporté	13 243,58 €
(R002)– Résultat de fonctionnement reporté	119 974,78 €

Résultats de vote :

Pour : 13 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

Délibération 2025-010 – Affectation du résultat de l'exercice 2024 du budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 du budget Assainissement, statuant sur l'Affectation du Résultat du Budget de la commune :

- Résultat de clôture 2023 en fonctionnement :	- 15 127,12 €
- Résultat de l'exercice 2024 en fonctionnement :	18 247,24 €
- Soit un solde de clôture en fonctionnement de :	3 120,12 €

(001) - excédent de financement de la section d'investissement hors reste à réaliser	9 317,83 €
Solde des restes à réaliser	-
Besoin de financement	-
Donc, affectation au :	
(R001) – Solde d'investissement reporté	9 317,83 €
(R002)– Résultat de fonctionnement reporté	3 120,12 €

Résultats de vote :

Pour : 13 voix
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Ne participent pas au vote : 0 exclus
N'ont pas pris part au vote : 0

2025-011 Vote des taux de la fiscalité directe locale - Fixation des taux d'imposition pour l'année 2025

Par délibération du 29 février 2024, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB :	31.79 %
TFPNB :	36.97 %

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

Dès 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé, suite à ces informations, de modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

Taxe foncière bâti	33.08 %
Taxe foncière non bâti	38.46 %
Taxe d'habitation	12.28 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Décide** de modifier les taux d'imposition pour l'année 2025, suivant le tableau présenté, ci-dessus.
- **Autorise** Monsieur la Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Résultats de vote :

Pour : 13 voix
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 Ne participent pas au vote : 0 exclus
 N'ont pas pris part au vote : 0

2025-012 Budget Commune : Vote du Budget Primitif 2025

Vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

Investissement :

Dépenses : 108 234,00 €
 Recettes : 110 453,76 €

Fonctionnement :

Dépenses : 668 999,41 €
 Recettes : 668 999,41 €

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses : 110 453,76 € (dont 2 219.76 € de RAR)
 Recettes : 110 453,76 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 668 999,41 €
 Recettes : 668 999,41 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Approuve** le Budget Primitif Commune 2025 tel qu'il est présenté.

Résultats de vote :

Pour : 13 voix
 Contre : 0 voix
 Abstentions : 0 voix
 Ne participent pas au vote : 0 exclus
 N'ont pas pris part au vote : 0

2025-013 Budget Assainissement : Vote du Budget Primitif 2025

Vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2025 :

Investissement :

Dépenses : 29 088,28 €
 Recettes : 29 088,28 €

Fonctionnement :

Dépenses : 70 372,08 €
 Recettes : 70 372,08 €

Pour rappel, total budget

Investissement :

Dépenses : 29 088,28 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 29 088,28 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 70 372,08 €

Recettes : 70 372,08 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Approuve** le Budget Primitif Commune 2025 tel qu'il est présenté.

Résultats de vote :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

INFORMATIONS DIVERSES

- **Voisins vigilants** : dispositif à relancer sur la commune.
- **Ecole** :
 - Problématiques relatives au non-remplacement d'une institutrice.
 - Fermeture d'une classe à la rentrée 2025-2026.
- Demande d'un devis pour un éco pâturage devant la Mairie.
- Information sur le passage du 2AU en 1 AU remis en cause par la DDT.

Conseil Municipal clos à 21h40

Fait à LE BOULAY,

Le 04/04/2025

M. POTTIER Patrice

